

Ecrit par le 13 janvier 2026

Sécurité, la Fédération du BTP et la prévention des risques professionnels resignent



La Fédération du bâtiment et des travaux publics du Vaucluse (Fédé BTP 84) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (OPPBTP Paca Corse) ont signé une convention de partenariat pluriannuelle 2023-2025.

«Nous porterons une attention renforcée sur les chutes de hauteur, les travaux en tranchée et les troubles musculo-squelettique (TMS),» a souligné Daniel Léonard, le président de la Fédération du BTP 84 aux côtés de Marc Soler, directeur de l'agence de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics Paca-Corse.

Les engagements

Les engagements de la convention s'articulent autour de la formation et de la prévention dans les métiers

Ecrit par le 13 janvier 2026

du BTP tels que le Lean management en construction (l'organisation optimisée), le DUER (document unique et d'évaluation des risques professionnels), le PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé), le 'quart d'heure sécurité' (points réguliers d'échange) et les ateliers prévention.

Ingénierie de la sécurité

Outils et solutions pratiques sont mises à la disposition des entreprises, avec un accompagnement et un suivi personnalisé : audit de chantier, conseil et préconisations des ingénieurs de l'OPP BTP ; Enfin, les deux parties s'engagent au partage et à la mutualisation d'informations et contenus pédagogiques, veille technique et juridique tout au long de l'année.

En savoir plus

La FBTP 84 représente 370 adhérents et 5 300 salariés dans le département. L'interprofessionnelle a pour vocation de rassembler les entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et de défendre les intérêts collectifs de la Profession.

MH

Ecrit par le 13 janvier 2026



Marc Soler et Daniel Léonard

'Illectronisme' : le Vaucluse, champion régional de l'accès à la fibre, mais pas de

Ecrit par le 13 janvier 2026

l'utilisation du numérique



L'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de publier une étude sur la situation régionale de l'illectronisme, c'est-à-dire l'incapacité à utiliser des appareils numériques pouvant déboucher sur une forme d'exclusion contemporaine. Ce sont ainsi les personnes qui n'ont pas utilisé internet au cours de l'année* ou qui ne possèdent aucune compétence dans l'utilisation des outils numériques. En tout, près de 600 000 habitants de Paca seraient concernés. Cela représente 16% des habitants de 15 ans ou plus, la même proportion qu'au niveau national. En Vaucluse, élève modèle régional pour l'accès à la fibre, si la situation est largement contrastée au sein de ses territoires le département n'a rien à envier à ses voisins en termes d'accès au numérique, bien au contraire. Cependant, si les 'tuyautes' sont là certains Vauclusiens ne savent pas s'en servir.

Pour le département Vaucluse [le déploiement de la fibre aura été une vraie réussite](#). Débuté en 2011, pour accélérer ensuite l'objectif était de s'étendre sur tout le territoire, via deux zones d'interventions,

Ecrit par le 13 janvier 2026

l'une privée et l'autre publique, afin d'être l'un des départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur les mieux équipés en THD (très haut débit). C'est aujourd'hui le cas et avec un taux de déploiement de la fibre de 99%, la Communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence fait figure de champion régional en la matière. Les autres EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse affichant également des taux parmi les plus élevés de la région Sud (voir tableau ci-dessous) ainsi que des territoires limitrophes où la Drôme est particulièrement à la traîne.

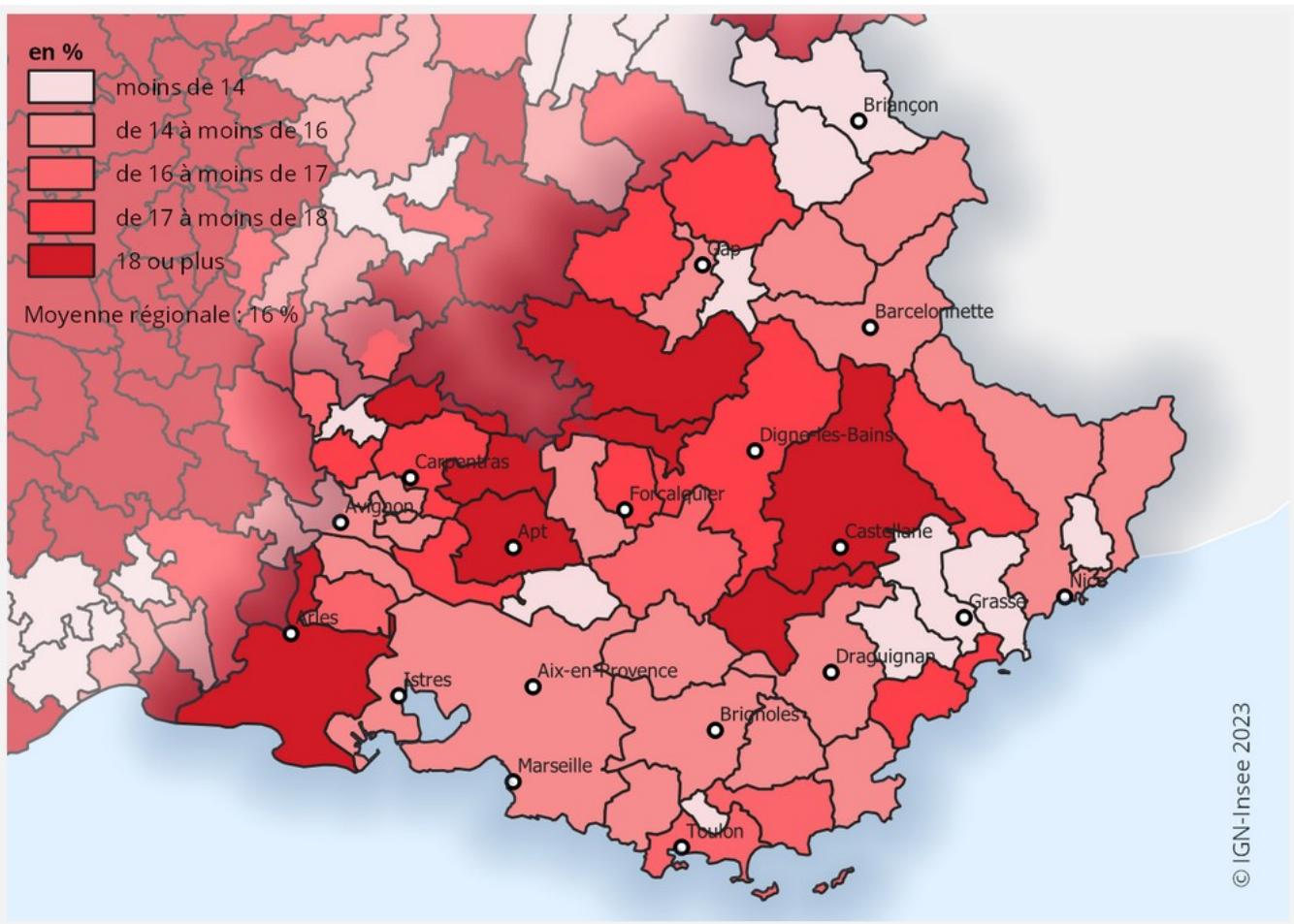
Libellé EPCI	Taux de déploiement de la fibre
CC Aygues-Ouvèze en Provence (Ccaop)	99%
CC Rhône Lez Provence	97%
CC Pays d'Apt-Luberon	97%
CC Territoriale Sud-Luberon	97%
CC Ventoux Sud	96%
CA Terre de Provence	93%
CC Vallée des Baux-Alpilles (Cc Vba)	93%
Métropole de Lyon	93%
CC du Pont du Gard	91%
CC Vaison Ventoux	90%
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	90%
Métropole Nice Côte d'Azur	88%
CA de Sophia Antipolis	85%
CA Luberon Monts de Vaucluse	84%
CA du Gard Rhodanien	83%
CC du Pays Réuni d'Orange	81%
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	79%
CA de Nîmes Métropole	79%
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	78%
CC Pays d'Uzès	78%
CC des Sorgues du Comtat	73%
CA Alès Agglomération	70%
CA du Grand Avignon	69%
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	68%
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	67%
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	60%
CC Beaucaire Terre d'Argence	38%
CC Drôme Sud Provence	29%
CC des Baronnies en Drôme Provençale	11%
Source : Arcep, couverture au 30 juin 2022.	

Ecrit par le 13 janvier 2026

Dans le détail, ce sont paradoxalement les territoires ruraux qui présentent les meilleurs taux d'équipements en Vaucluse. Cela s'explique par le retard pris par les opérateurs privés, en charge des zones les plus urbanisées, dans le déploiement par rapport à l'action volontariste du Conseil départemental, en charge des zones moins dense via son délégataire [Vaucluse numérique](#).

Ainsi, bon nombres de 'petite' intercommunalités de Vaucluse affichent des taux de raccordement à la fibre de plus 90%, soit bien mieux que le Grand Avignon (69%) ou la Côte (78%). Pour autant, le département présente des chiffres équivalents à ceux des plus grandes villes de la région qui sont, bien souvent, les mieux équipées de leur territoire. Avec 96% Ventoux Sud est ainsi largement au-dessus de la très connecté Sophia Antipolis (85%) !

Mais posséder un réseau haut débit ne va forcément dire que l'on sait s'en servir ou qu'on l'utilise.



Taux d'illectronisme par EPCI en Paca.

En effet, dans sa dernière étude sur la situation de l'illectronisme dans la région, [l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) estime que près de 600 000 habitants de Paca n'ont pas utilisé internet au cours de l'année* ou qui ne possèdent aucune compétence dans l'utilisation des outils numériques. Cela représente 16%

Ecrit par le 13 janvier 2026

des habitants de 15 ans ou plus, soit la même proportion qu'au niveau national. En revanche, c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que les habitants utilisent le moins souvent internet de manière quotidienne. Ils possèdent aussi moins fréquemment une maîtrise forte des outils numériques.

En Vaucluse, c'est dans le territoire de Ventoux Sud que l'on trouve le plus fort taux d'illectronisme. Une zone pourtant particulièrement bien raccordée à la fibre. Là encore, ce sont les territoires ruraux (voir tableau ci-dessus et carte ci-dessous) qui arrivent en tête dans le département ainsi que dans zones voisines.

Une forme d'exclusion contemporaine

« Le développement d'internet et de la dématérialisation se sont encore amplifiés depuis la crise de la Covid-19, explique l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les outils numériques sont de plus en plus indispensables à la vie quotidienne, que ce soit pour rechercher des informations, travailler ou télétravailler, effectuer des achats en ligne ou des démarches administratives. Si la numérisation facilite la vie de la plupart des citoyens au quotidien, elle complique celle des personnes en difficulté avec les outils numériques »

« L'illectronisme et, au-delà, la faible maîtrise des outils numériques, pourraient constituer une forme d'exclusion contemporaine, poursuivent les auteurs de l'étude. La lutte contre l'illectronisme, au même titre que celle contre l'illettrisme, est ainsi un enjeu d'égalité, d'accès aux droits et d'insertion économique et sociale. »

Ecrit par le 13 janvier 2026

EPCI	Taux d'illectronisme*
Ventoux Sud (partie Drôme)**	28%
Vaison Ventoux (partie Drôme)**	27%
Les Baronnies en Drôme Provençale	24%
Alès Agglomération	22%
Enclave des Papes-Pays de Grignan (partie Vaucluse)**	20%
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	20%
Pays d'Apt-Luberon	20%
Pays d'Uzès	19%
Beaucaire Terre d'Argence	19%
Vaison Ventoux (partie Vaucluse)**	19%
Luberon Monts de Vaucluse	19%
Nîmes Métropole	18%
Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	18%
Le Pays Réuni d'Orange	18%
Le Gard Rhodanien	18%
Rhône Lez Provence	17%
Vallée des Baux-Alpilles	17%
Enclave des Papes-Pays de Grignan (partie Drôme)**	17%
Ventoux Sud (partie Vaucluse)**	17%
Toulon-Provence-Méditerranée	17%
Drôme Sud Provence	17%
Terre de Provence	16%
Grand Avignon***	16%
Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	16%
Nice Côte d'Azur	15%
Les Sorgues du Comtat	15%
Le Pont du Gard	15%
Aix-Marseille-Provence	15%
Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	14%
Sophia Antipolis	14%
Sud Luberon	13%
Métropole de Lyon	12%

*Données 2019. **Données pour les EPCI inter-régionales.

***Données identiques entre la partie Occitane et celle de Paca du Grand Avignon.

Portrait-robot de l'illectronisme en Paca

Ecrit par le 13 janvier 2026

L'illectronisme est établit selon 4 domaines de compétences numériques : la recherche d'information, la communication, la résolution de problèmes et l'usage de logiciels.

Et ce jeu-là ce sont nos aînés qui sont les moins bien lotis.

« L'usage quotidien d'internet, tout comme la forte maîtrise des outils numériques, diminuent progressivement avec l'âge, précise l'Insee Paca. Parmi les 15 à 29 ans, 82% se connectent tous les jours et 47% possèdent une forte maîtrise alors que c'est le cas de respectivement 10% et moins de 1% des personnes âgées de 80 ans ou plus. »

Au-delà de 70 ans, la moitié des habitants en situation d'illectronisme

Le taux d'illectronisme croît fortement avec l'âge ; 50% des personnes âgées de 70 ans ou plus sont concernées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est même le cas de 67% des personnes de 80 ans ou plus, contre seulement 3% des 15 à 29 ans et des 30 à 44 ans. Cette différence s'explique en particulier par le fait que les plus âgés ont eu accès aux outils numériques plus tardivement au cours de leur vie, que ce soit dans un contexte personnel ou professionnel.

Les femmes sont légèrement plus souvent en situation d'illectronisme que les hommes (respectivement 17% et 14%), en raison de leur surreprésentation dans les tranches d'âges élevées. Avant 70 ans, leur taux d'illectronisme est en revanche légèrement inférieur à celui des hommes.

Lire également : "Fibre optique en Vaucluse : un pari réussi ?"

Les moins diplômés sont plus concernés

« Au-delà de l'âge, 'les fragilités numériques' se cumulent fréquemment avec des fragilités sociales et économiques. En particulier, le niveau de diplôme apparaît déterminant : 34% des personnes peu ou pas diplômées sont en situation d'illectronisme contre seulement 4% des diplômés de l'enseignement supérieur. Au sein de chaque tranche d'âge, les difficultés diminuent lorsque le niveau de diplôme s'élève. »

« L'illectronisme varie fortement selon la catégorie socio-professionnelle. Parmi les actifs ayant déjà occupé un emploi, il concerne 1% des cadres et 2 % des professions intermédiaires mais 8% des ouvriers et 10% des agriculteurs. En lien avec un usage professionnel fréquent du numérique, les cadres actifs ayant déjà occupé un emploi sont les plus nombreux à posséder une forte maîtrise : 54% contre 14% des ouvriers et 15% des agriculteurs.

De fait, c'est dans les métropoles, et par extension les territoires plus urbains où se concentrent généralement que l'on trouve les plus faible taux d'illectronisme.

Les jeunes peuvent aussi être concernés

Les jeunes peuvent également être touchés et plus particulièrement ceux qui ne savent pas lire.

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2011, 6% des 16-65 ans ayant été scolarisés en France étaient en situation d'illettrisme (7% en France), rappelle l'étude de l'Insee. Si l'on ne se restreint pas aux personnes scolarisées en France, dans la région, un adulte sur dix avait des difficultés jugées préoccupantes pour lire, écrire un mot ou encore comprendre un texte simple. L'illettrisme est, comme l'illectronisme, très lié au niveau de diplôme : plus le niveau d'études augmente, plus la proportion

Ecrit par le 13 janvier 2026

d'adultes en situation préoccupante face à l'écrit diminue. Les deux engendrent des phénomènes d'exclusion et de manque d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. »



Illettrisme et illectronisme vont souvent de pair. Les jeunes qui ne savent pas lire constituent une population à risque en matière d'exclusion numérique.

© Shocky-Adobe stock

Ainsi, si 600 000 personnes sont directement concernées par l'illectronisme en Paca s'ajoutent environ 1 400 000 habitants (33% des 15 ans ou plus) ayant une faible maîtrise des outils numériques. Leurs usages d'internet et des outils numériques sont peu diversifiés et ils sont plus vulnérables aux virus ou aux arnaques. Au total, presque la moitié des habitants (49%) sont en situation d'illectronisme ou de faible maîtrise des outils numériques, soit un taux proche de la moyenne de France métropolitaine (47%).

**Données 2019-Recensement de la population 2018.*

Ecrit par le 13 janvier 2026

Réforme des retraites, les sapeurs-pompiers volontaires bénéficient d'une bonification pour leur retraite

Lucien Stanziona, sénateur de Vaucluse, avec son groupe PS (parti socialiste), a déposé un amendement qui a été accepté visant à prévoir une majoration de la durée d'assurance -bonification- pour la retraite des sapeurs-pompiers volontaires, au titre de la solidarité nationale pour consolider le modèle de sécurité civile français et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

L'amendement, présenté par le sénateur Lucien Stanziona est écrit en ces termes : «Les sapeurs-pompiers volontaires ayant accompli 10 ans de service en qualité de sapeur-pompier volontaire ont droit à une bonification de leur durée d'assurance de trois trimestres. La bonification mentionnée est complétée par l'attribution d'un trimestre supplémentaire tous les 5 ans au-delà de 10 ans d'engagement comme sapeur-pompier volontaire.»

«Cette bonification ne peut conduire à porter au-delà de 4, le nombre de trimestres validés par un assuré, par année civile, dans les différents régimes légaux ou rendus légalement obligatoires, de base et complémentaires, français et étrangers.»

Approvisionnement en carburant : les ventes limitées en Vaucluse jusqu'au jeudi 30 mars

Ecrit par le 13 janvier 2026



En raison des difficultés persistantes d'approvisionnement des stations-service en produits pétroliers et carburants en Vaucluse, la préfète de Vaucluse a décidé de reconduire, sur l'ensemble du département de Vaucluse et jusqu'au jeudi 30 mars 2023 inclus.

Cela concerne les mesures suivantes :

- la vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à :
 - pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres,
 - pour les véhicules d'un PTAC entre 3,5 tonnes et 12 tonnes : 120 litres,
 - pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 12 tonnes : 200 litres.

Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services listés en annexe de l'arrêté (voir tableau en fin d'article).

- la vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement restent interdits (notamment jerricans et bidons), à l'exception des professionnels du

Ecrit par le 13 janvier 2026

monde agricole qui bénéficient d'une dérogation pour les dispositifs de lutte contre le gel.

- les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

Ecrit par le 13 janvier 2026

LISTE DES SERVICES PRIORITAIRES – lundi 27 mars 2023

Catégorie	Services prioritaires
ORDRE PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> Police nationale / Gendarmerie nationale / Polices municipales
	<ul style="list-style-type: none"> Douanes
	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Armées (militaires)
	<ul style="list-style-type: none"> Préfectures et sous-préfectures (uniquement pour les véhicules concourant à la gestion de crise)
SÉCURITÉ CIVILE ET SECOURS	<ul style="list-style-type: none"> Service de déminage
	<ul style="list-style-type: none"> SDIS
	<ul style="list-style-type: none"> Associations agréées de sécurité civile
	<ul style="list-style-type: none"> SAMU – SMUR
	<ul style="list-style-type: none"> Ambulances privées / Véhicules sanitaires légers Taxis conventionnés avec la CPAM
SANTÉ PUBLIQUE ET SOINS	<ul style="list-style-type: none"> Médecins Infirmiers, sages-femmes Pharmacien et préparateurs Personnels hospitaliers et des établissements médico-sociaux indispensables à la continuité des soins (sur présentation d'une attestation du chef d'établissement) Aides-soignants Services d'aide à domicile (dont portage de repas) Vétérinaires (Direction Départementale de la Protection des Populations) Équarrisseurs
	<ul style="list-style-type: none"> Transporteurs de sang, produits sanguins, oxygène, organes, fluides médicaux et produits pharmaceutiques Laboratoires d'analyses médicales Collecte des DASRI
	<ul style="list-style-type: none"> Palais de justice (magistrats, greffiers) Bâtonniers, avocats de permanence sur justificatif du chef de juridiction
	<ul style="list-style-type: none"> Centre pénitentiaire
	<ul style="list-style-type: none"> Transports scolaires
	<ul style="list-style-type: none"> Transport de personnes handicapées Transport collectif de voyageurs
	<ul style="list-style-type: none"> Transport de fonds
	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules d'entretien des routes Véhicules de dépannage routier Véhicules d'entretien du réseau SNCF
POMPES FUNÈBRES	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules de transport des corps
SALUBRITÉ PUBLIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules d'enlèvement des ordures ménagères
AUTRES SERVICES PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> Gaz et Électricité Service des Eaux / Assainissement Service postal

Réveil de l'Aurav, et si on parlait des déserts médicaux ?

L'Agence d'urbanisme Rhône-Avignon Vaucluse propose, dans le cadre de son webinaire 'Le réveil de l'Aurav' une visio-conférence consacrée aux déserts médicaux, l'état des lieux de la situation vauclusienne et les solutions pouvant être apportées.

Les infos pratiques

Déserts médicaux, états des lieux en Vaucluse et solutions. Jeudi 30 mars de 9h à 9h45. La demande de participation se fait par courrier auprès de aurav@aurav.org .

Connectez-vous ici pour assister à la réunion

MH

Vaucluse : la limitation de la vente de carburants reconduite jusqu'à lundi

Ecrit par le 13 janvier 2026



En raison des difficultés persistantes d'approvisionnement des stations-service en carburant, la préfète de Vaucluse a décidé de reconduire, sur l'ensemble du département de Vaucluse et jusqu'au lundi 23 mars inclus, les mesures suivantes :

[Lire également : Vaucluse - limitation de la vente de carburants](#)

- La vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes et à 120 lites pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.
- La vente et l'achat de carburant dans des récipients transportables manuellement restent interdits (notamment jerricanes et bidons).

Pour rappel, huit stations ont mis en place des files dédiées aux véhicules prioritaires.

[Lire également : Essence, Total énergies Orange rejoint les stations-service proposant une file professionnels prioritaires](#)

Ecrit par le 13 janvier 2026

Thème « Viking » pour le 19e concours des jeunes créateurs de la coiffure



Ce dimanche 26 mars aura lieu le 19^{ème} concours des Jeunes Créateurs de la Coiffure organisé par l'union nationale des entreprises de la coiffure Vaucluse et qui aura pour thème « Les Vikings ».

Artisans, salariés et apprentis mettront en avant leur savoir-faire lors des différentes épreuves qui se dérouleront tout au long de la journée : coiffure de mariée, coiffage tendance femme, coupe homme et barbe et coiffure à thème « viking ».

Pour rester fidèle à son objectif de valorisation et de promotion du métier de coiffeur, l'union nationale des entreprises de la coiffure dédiera un espace à la formation avec la présence des campus de métiers de la région et de la chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse.

L'emploi sera également au programme puisque cette journée sera l'occasion pour les chefs d'entreprise de venir recruter apprenti, salarié et/ou artisan.

Enfin, les professionnels et le grand public pourront découvrir l'association « [Coiffeurs Justes](#) ». Cette association récolte les cheveux dans les salons de coiffure pour les recycler. Une fois recyclés, les cheveux peuvent servir de fertilisants, d'isolants, de filtrants et permettent de créer des emplois.

La journée se clôtura par un grand show sur le thème du concours : les Vikings.

Dimanche 26 mars à partir de 10h à la salle polyvalente de Montfavet, rue Félicien Florent (entrée gratuite).

Ecrit par le 13 janvier 2026

Aviron : pour le président du comité vauclusien, il faut « faire connaître, communiquer et démontrer »



A l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Gilles Bonnassieux, président du comité départemental d'aviron en Vaucluse, souhaite mettre en avant ce sport qui n'est, selon lui, pas médiatisé en dehors des JO.

« L'aviron est un sport qui a une forte notoriété, mais qui est très peu visible. On en parle une fois tous les quatre ans pendant les Jeux Olympiques », explique Gilles Bonnassieux, président du comité départemental d'aviron en Vaucluse (CD84). Ce comité, qui s'articule autour des clubs d'Avignon et de Caderousse, a pour vocation la promotion de ce sport nautique et de le faire découvrir à de nouveaux pratiquants : adultes, jeunes, étudiants, parcours santé...

Le comité souhaite mieux prendre en compte le contexte territorial, économique et social dans lequel il s'inscrit : un besoin de solidarité et de bien-être individuel accentué par la crise sanitaire et une préoccupation environnementale de plus en plus prégnante. « Post-pandémie, il y a une attente des gens de retourner dehors et de pratiquer une activité physique. Si on prend tous les avantages de l'aviron, cela coche toutes les cases. » déclare le président du comité aux 254 adhérents (2021-2022).

Ecrit par le 13 janvier 2026

Au vu de ces éléments, le comité départemental souhaite mettre en place une stratégie pour promouvoir la pratique de l'aviron au sein du département de Vaucluse : faire connaître, communiquer et démontrer, tel est le plan de Gilles Bonnassieux. La première étape de cette stratégie de promotion est de s'adresser en priorité à un public adulte, touché par la pandémie et qui souhaite reprendre l'activité physique. Pour le président du comité, viser ce public « est le choix de la facilité. Il faut juste leur donner le dernier un coup de pouce pour qu'ils franchissent le pas ».

Un sport complet et ouvert à tous

« L'Aviron est un sport complet », explique Gilles Bonnassieux. « Ce n'est pas traumatisant pour les articulations, c'est bon pour le cœur et c'est surtout un sport convivial » poursuit-il. Tout le monde peut s'y mettre et pour les personnes en perte d'autonomie, sédentaires ou éloignées d'une pratique physique, atteintes de maladies métaboliques, cardiovasculaires ou de cancers et/ou en rémission, un programme spécial a été pensé : Aviron Santé.

En plein air, été comme hiver, sur rivière, lac ou en mer, en solo, à deux, quatre ou huit, mixte ou non, l'aviron est un sport exigeant, mais complet, tant pour une pratique de loisir que pour de la compétition, même si pour Gilles Bonnassieux, l'entrée dans ce sport, principalement des jeunes, doit passer par le plaisir : « la médaille Olympique est le Graal, mais ce n'est pas comme ça qu'on rentre dans ce sport, ce n'est pas comme ça que vous allez attirer les jeunes ».

Ecrit par le 13 janvier 2026



Prototype de bateau solo développé par l'entreprise ATG Technologies © Aviron en Vaucluse

Pour permettre la découverte de ce sport, au coût matériel important, un prototype de bateau une place a été développé par l'entreprise [ATG Technologies](#) (Agroparc) et mis en pratique durant plusieurs évènements comme lors de la journée autour du handicap organisée à la plaine des sports d'Avignon. Cela permet aux curieux d'établir un premier contact avec ce sport, même si Gilles Bonnassieux confie que ces premiers contacts se transforment rarement en inscription.

« Aujourd'hui, on ne vit que sur les subventions »

Ecrit par le 13 janvier 2026

« L'objectif numéro deux, après avoir communiqué auprès des adultes, est de trouver les bons moyens au niveau du département pour aller chercher les jeunes pour qu'ils se mettent au sport et, dans mon cas, à l'aviron » confie le président du comité. « Aujourd'hui, on ne vit que sur les subventions. On a un budget qui est de l'ordre de 12 000 € et qui mon outil pour la promotion, pour la démonstration de l'aviron. » Mais cela ne suffit pas, confie Gilles Bonnassieux qui souhaite trouver des entreprises vauclusiennes partageant sa même conviction de remettre les adultes et jeunes au sport.

Pour l'heure, le président du comité compte poursuivre son partenariat avec ATG Technologies (Agroparc) et [BigBird Communication](#) (Morières), entreprise de communication à l'origine de la vidéo ci-dessus, tout en poursuivant sa recherche de mécènes.

(Vidéo) Zéro artificialisation nette, Le Sénat protège les collectivités



Ecrit par le 13 janvier 2026

Voilà, c'est fait, la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette (Zan) a été adoptée le 16 mars dernier au Sénat. Même si le dispositif l'avait été, deux ans auparavant, dans le cadre de la Loi Climat, le Sénateur vauclusien LR Jean-Baptiste Blanc en a soulevé les difficultés pratiques et demandé d'améliorer le texte avant que celui-ci ne passe à l'Assemblée Nationale.

La proposition ? Soumettre une application plus souple et décentralisée du Zan sans remettre en question l'objectif de sobriété foncière. Et l'avocat, devenu incollable sur le sujet, ne manquait pas d'arguments après avoir recueilli, sur le terrain, plus de 60 avis un peu crispés d'élus de l'hexagone.

Et plus encore

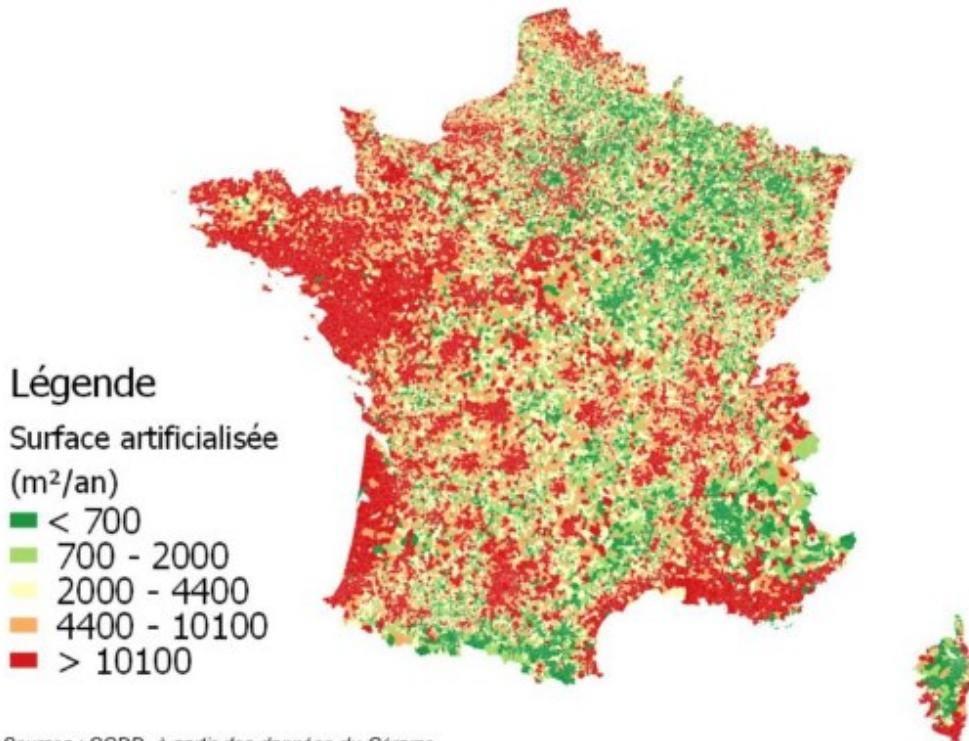
Mais surtout Jean-Baptiste Blanc, rapporteur du dispositif Zan, avec certains de ses homologues, a obtenu de garantir à chaque commune une surface minimale de développement d'un hectare ; la sortie des jardins, parcs et pelouses résidentiels du texte sénatorial, et d'inclure, dans une enveloppe séparée, les grands projets nationaux tels que les prisons, les ports, les centrales nucléaires... Face à ces avancées notables, qui apaisent les maires, le sénateur l'assure, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, est ouvert au dialogue sur les modalités techniques mais restera ferme sur les grands principes du Zéro artificialisation nette, histoire de ne pas dénaturer l'esprit de la Loi.

Quelles conséquences ?

Concrètement, le Zan constraint voire bloque, la capacité à construire du logement déjà mise à mal par l'inflation ce qui induira une forte pression sociale sur l'habitat -en passe de se raréfier- et déjà existant ou à rénover pour cause de diagnostic énergétique. Le dispositif immobilise également le logement social déjà très impacté par la hausse des coûts des matériaux de construction, la baisse du pouvoir d'achat des populations déjà fragiles -ce qui impacte le règlement des loyers- et l'amenuisement programmé des aides de l'Etat.

Ecrit par le 13 janvier 2026

Surface artificialisée par commune chaque année, entre 2006 et 2016



En attendant

Le texte doit prochainement être soumis à l'Assemblée Nationale. Dans le même temps, le sénateur prône un accompagnement des élus locaux sur la sobriété foncière avec de nouvelles méthodes d'aménagement, et l'arsenal déjà connu des collectivités comme la densification 'des dents creuses', l'accélération du renouvellement urbain et la requalification d'îlots dégradés.

Quel avenir pour l'habitat ?

Désormais le Zan exclut le pavillon avec jardin et préconise l'élévation de la construction, la renaturation de la ville avec des plantations d'arbres, une préservation des milieux humides, l'aménagement de retenues d'eau, l'organisation de jardins collectifs et de micro-fermes urbaines.

Dans le détail

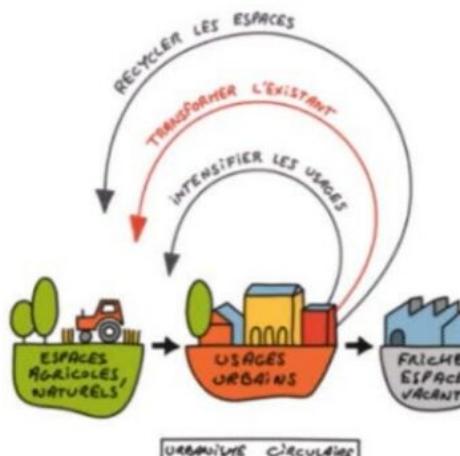
Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Propos qui ont fait hurler les élus des communes rurales par rapport aux grandes agglos déjà très consommatrices d'espaces. Car à bien y réfléchir les communes peu consommatrices d'espaces

Ecrit par le 13 janvier 2026

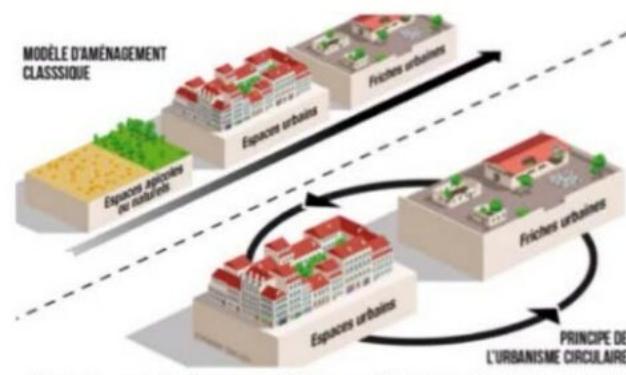
devenaient les mauvais élèves, tandis que des communes ultra dispendieuses en foncier se faisaient à peine taper sur les doigts et même étaient encouragées à continuer de construire. Quelle logique y avait-il à tout cela ?

MINISTÈRE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES

Comment atteindre le ZAN de façon concrète ?



Urbanisme circulaire – Sylvain GRISOT



Crédits – Agam

Mais au fait, pourquoi avoir créé le Zéro artificialisation nette ?

Le dispositif a été mis en place pour stopper une artificialisation des sols galopante, en France, cause entre autres, de la baisse de la biodiversité, du grignotage accéléré des espaces agricoles, naturels et forestiers, d'un mouvement ennemi de décarbonation puisque les sols sont des réservoirs de carbone naturels. Enfin, l'artificialisation a été identifiée comme vecteur d'inondation, empêchant l'infiltration des eaux pluviales dans le sol, le retour de l'eau dans les nappes phréatiques et favorisant la progression annuelle des jours de canicule en ville, avec plus de 28 jours, en juillet, à Avignon.

Sénatoriale intervention

Les aménagements portés au Zan, suite aux remontées de terrain du sénateur Jean-Baptiste Blanc, devraient permettre une meilleure compréhension à la fois du Gouvernement et des élus à s'engager dans ce processus, inévitable si l'ont veut protéger la nature, concourir à vivre mieux en ville et cesser de nourrir un réchauffement climatique plus prégnant chaque année.